

CONTESTER, RIPOSTER et construire



Éminisme Commu

commission

Droits des femmes/féminisme

Sarkozy est aux manettes. Il parle de dialogue social, mais il a déjà tout décidé. C'est un chef qui entend commander les Françaises et les Français. La droite est majoritaire à l'Assemblée nationale. Elle devra tout de même chercher des alliances pour toucher à la Constitution : 3/5ème du Congrès (Parlement et Sénat).

Il a joué "Bayrou" en allant chercher Kouchner, Bocquel, Besson, etc. Martin Hirsch, celui que certains osent appeler "l'héritier de l'Abbé Pierre", excelle comme haut commissaire "aux solidarités actives" et propose un tour de vis supplémentaire à la politique de la santé du gouvernement. Il propose tout simplement la non prise en charge de la première journée des arrêts de travail par la Sécurité sociale, ni même par la complémentaire de santé. Quand on connaît

la dégradation des conditions de travail faite aux salariés et notamment aux femmes précarisées, souvent seules chargées d'enfants, elles seront encore les plus pénalisées. Fadéla Amara, fondatrice de *Ni putes, ni soumises*, participe aux brouillages de repères, particulièrement accentué dans les quartiers populaires. Comment peut-elle cautionner un gouvernement qui a créé un ministère de l'identité nationale et de l'immigration ? Comment peut-elle travailler auprès de Christine Boutin, fervente catholique, proche des mouvements anti-avortement ?

La droite a gagné et la gauche, dans sa diversité, a connu un échec cuisant. Toute la gauche est interpellée sur ses échecs successifs : 1995, 2001, 2007, le PS, les Verts et les communistes.

Un parti comme le nôtre, qui réalise en 2002 3,37 % et 1,93 % en 2007, n'existe plus nationalement. Les élections législatives ne nous exonèrent pas d'une véritable remise à plat. Il est vital de se poser, lors du congrès extraordinaire des 8 et 9 décembre 2007, la question de savoir si le Parti a un avenir et non sur l'avenir du Parti.

Heureusement, un rayon de soleil dans ce ciel obscur vient de Pologne : Alicja Tysiac a fait condamner l'État conservateur, voire intégriste, des frères Kaczynski, par la Cour européenne des droits de l'homme, le 20 mars dernier. C'est la lutte d'une mère qui entend faire reconnaître son droit au libre arbitre et à la dignité.

S'il est vrai que le mouvement féministe n'a pas l'innocence de croire qu'un changement de majorité parlementaire, même de gauche, est en mesure de mettre à bas la domination patriarcale, dans une régression sociale conservatrice comme celle qui s'installe en France ou comme celle de la Pologne, ce sont d'abord sur les femmes qu'ils frappent. L'enjeu, aujourd'hui, est subir le face à face ultralibéral/social-libéral ou riposter et construire, avec toutes les femmes qui le souhaitent, une force pour transformer la société.

JUIN 2007

Activité de la commission nationale

Parité femme/homme :
véritable déni de démocratie Page 2

Conférence sur la dite
"Égalité professionnelle"
À propos de la nomination
de Fadela Amara Page 3

Action en faveur de Nawal Al Saadawi
Solidarité avec les femmes polonaises Page 4

Le drame d'Alicja Tysiac n'en finit pas Page 5

Avec le mouvement féministe

Adresse du Collectif droits des femmes
à N. Sarkozy Page 5

Agenda-Fête de l'Huma Page 6

Françoise Decan

PARITÉ FEMME/HOMME un véritable déni de démocratie

Huit ans après la révision de la Constitution qui a introduit l'idée que la loi et les partis politiques devaient désormais favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats et fonctions électives, le pourcentage de candidatures féminines présentées par les partis politiques fait apparaître qu'une fois de plus la droite ne conçoit la politique qu'au masculin :

UMP : 26,6 %
Modem : 39,9 %
PS : 45,5 %
PCF : 47 %
Les Verts : 50,4 %

La représentation des femmes à l'Assemblée nationale est composée de 107 femmes soit 18,54 % au lieu de 71 femmes et 12 % en 2002. Cela donne, pour les différents partis :

UMP : 45 sur 313
PS : 48 sur 186
PCF : 3 sur 17
Les Verts : 1 sur 4
MPF : 1

Au lendemain de cette période d'élections, le combat reste d'actualité pour conquérir l'égal accès des femmes aux fonctions électives et dans la sphère décisionnelle. La France reste à la traîne parmi les pays d'Europe.

place des femmes en politique depuis qu'elles ont obtenu le droit de vote en 1945

	Législatures	Dates élections	Femmes députées	Total élus
Gouvernement provisoire de la République française	1ère Assemblée constituante	octobre 1945(a)	33	586
	2ème Assemblée constituante	juin 1946(a)	30	586
IVe République	1ère législature	novembre 1946(a)	42	619
	2ème législature	juin 1951(a)	22	627
	3ème législature	janvier 1956(a)	19	627
Ve République	1ère législature	novembre 1958	8	579
	2ème législature	novembre 1962	8	482
	3ème législature	mars 1967	11	487
	4ème législature	juin 1968	8	487
	5ème législature	mars 1973	8	490
	6ème législature	mars 1978	20	491
	7ème législature	14 et 21 juin 1981	26	491
	8ème législature	16 mars 1986(a)	34	577
	9ème législature	5 et 12 juin 1988	33	577
	10ème législature	21 et 28 mars 1993	35	577
	11ème législature	25 mai et 1er juin 1997	63	577
	12ème législature	9 et 16 juin 2002	71	577

(a) scrutin de liste à la représentation proportionnelle

conférence sur la dite “Égalité professionnelle”

Le gouvernement, à grand renfort médiatique, annonce pour l'automne une conférence sur l'égalité femme/homme au travail. Une délégation de la CGT a rencontré le cabinet de Xavier Bertrand, ministre du Travail, à propos de la mise en place des groupes de travail préparant cette dite conférence. Il en ressort l'ordre du jour suivant :

1. Conciliation vie professionnelle et vie familiale
2. Formation initiale, formation professionnelle continue, déroulement de carrière
3. Négociation salariale hors effet de structure.

Pour sa part, la CGT a souhaité que soient également traités la précarité et le temps partiel imposé, ainsi que les moyens pour la négociation.

Si l'on en croit l'ordre du jour annoncé, cette conférence n'augure aucune avancée sur l'égalité professionnelle. Elle aurait même un goût de déjà vu. Cela fait 10 ans que cette question est abordée sous l'angle conciliation vie professionnelle et vie familiale et, depuis, peu de moyens ont été mis en œuvre. Nous sommes donc, une fois de plus, en présence d'un affichage politique sans volonté d'aboutir avec de réels moyens et de véritables sanctions pour toutes les branches de salariés qui n'appliquent pas l'égalité. La situation politique et les mesures annoncées en matière d'emploi, de salaires, de santé, etc. appellent donc à une mobilisation des femmes.

Élisabeth Ackermann

COMMUNIQUÉ

à propos de la nomination de Fadela Amara

Contrairement au spectacle auquel on assiste, il y a une morale en politique, Fadela Amara. Nous avons eu des combats communs avec l'association *Ni putes, ni soumises*, et nous sommes particulièrement choqués par le revirement de sa présidente.

Être féministe, c'est se battre pour une société de pleine égalité dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

C'est reconnaître aux femmes le droit de pouvoir disposer de leur corps en ayant le choix d'avoir ou pas un enfant.

C'est lutter pour que chacune puisse bénéficier de la citoyenneté pleine et entière quelque soit son origine ethnique.

C'est se mobiliser pour faire reculer toutes les formes de violences.

Quand on est féministe, Fadela Amara, comment peut-on entrer dans un gouvernement dont le programme va à l'inverse de ces valeurs fondamentales ?

Les réformes annoncées par Monsieur Sarkozy et son Premier ministre Monsieur Fillon vont accélérer, amplifier le démantèlement des retraites et de la santé, la réduction des dépenses de l'État pour les services publics, les crèches, les garderies, l'éducation..., ce qui pèse et pèsera plus fortement sur les femmes.

Comment peut-on siéger aux côtés d'une ministre qui milite contre le droit à l'avortement ?

Comment peut-on siéger dans un gouvernement qui chasse les enfants parce que leurs parents sont sans-papiers ?

Ce nouveau ralliement se fait sur la base du programme de l'UMP, c'est une compromission qui ne peut que desservir l'intérêt des femmes.

Plus que jamais les communistes appellent les femmes, les féministes, les progressistes à se mobiliser pour ne pas se laisser endormir par ces petites manœuvres politiciennes et à se rassembler pour porter des propositions qui véritablement changent la vie des femmes.

Laurence Cohen



action en faveur de Nawal Al Saadawi

Laurence Cohen est de nouveau intervenu auprès de l'ambassade d'Égypte à propos de Nawal Al Saadawi. En effet, cette femme est condamnée à l'exil. Le combat qu'elle mène pour la reconnaissance des droits des femmes dans son pays est exemplaire. Elle affirme son opposition aux dominations patriarcales que subissent les femmes égyptiennes. À ce titre, elle est accusée de non respect des principes de l'Islam et d'apostasie. Nous avons eu le plaisir de faire sa connaissance en 2001 à l'occasion d'une initiative co-organisée avec Espace Marx.

Un nouvel appel à la solidarité pour demander la levée des sanctions qu'elle subit vient d'être relancé.

Laurence, au nom de la commission *Droits des femmes/féminisme*, a répondu à cet appel en ces termes.

“Je tiens à nouveau à réaffirmer mon attachement à l'égalité des êtres humains partout dans le monde ainsi qu'à la liberté d'expression. Pour ma part, quiconque mène le combat pour l'émancipation humaine ne peut être condamné à l'exil ou à toute autre peine. Encore moins les femmes parce qu'elles sont femmes et qu'elles combattent pour une société de pleine égalité. Je vous demande donc, Monsieur l'Ambassadeur, d'intervenir auprès des autorités égyptiennes pour que Madame Nawal Al Saadawi retrouve la liberté de vivre et de s'exprimer dans son pays en faveur des droits des femmes.”

À votre tour, vous pouvez renforcer cet appel à solidarité pour que Nawal Al Saadawi recouvre ses droits dans son pays, en adressant des courriers à :

Ambassade d'Égypte, 56 avenue d'Iéna 75 116 Paris - Fax : 01 47 23 06 43

solidarité avec les femmes polonaises

Le *Planning familial*, en coopération avec l'*Initiative féministe européenne* (IFE), a organisé une rencontre avec Alicja Tysiac, jeune femme polonaise qui agit pour que les femmes puissent conserver leur droit à l'avortement. Plusieurs associations féministes, le PCF étaient présents. Cette jeune femme souffre d'un grave handicap visuel et malgré cela, le droit d'avorter de sa troisième grossesse lui a été refusé. Cette situation met en évidence le sort tragique des femmes polonaises qui aujourd'hui en Europe sont privées d'un droit fondamental.

Cette jeune femme courageuse se bat depuis 7 ans, et elle vient de gagner le procès contre le gouvernement de son pays. Alors que la cour européenne de Strasbourg a acté le non respect de ses droits individuels, le gouvernement fait appel de cette décision. Il est donc indispensable aujourd'hui de faire entendre l'exigence des féministes d'Europe. Une campagne est donc lancée par l'IFE à l'échelle de l'Europe et à laquelle toutes les associations présentes se sont associées.

En effet, il s'agit d'interpeller les pouvoirs publics européens pour obtenir une directive européenne affirmant le droit à l'avortement à toutes les femmes d'Europe. Actuellement, ce droit est à la discrétion de chaque État. De plus, le gouvernement polonais fait pression sur la cour européenne afin d'obtenir une harmonisation pour le respect de la vie. Non seulement nous devons poursuivre notre mobilisation en solidarité avec les femmes polonaises, mais aussi agir pour ce droit soit reconnu pour toutes les Européennes par le Parlement.

Soutenons Alicja.

Contact : ife@efi-europa.org

le drame d'Alicja Tysiac n'en finit pas

La Cour européenne des droits de l'homme a rendu l'arrêt, le 20 mars dernier, condamnant l'État polonais, sur plainte d'Alicja Tysiac, pour violation des droits définis dans la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce verdict, largement commenté par la presse mondiale, accordait à Alicja un dédommagement à payer par l'État polonais pour refus de l'avortement thérapeutique légal. Suite à la grossesse et l'accouchement par césarienne (le troisième, ce qui est un scandale en soi), sa vue, déjà très gravement handicapée, s'est détériorée, et Alicja est menacée d'un aveuglement total. Dans ce contexte, le montant du dédommagement accordé n'est pas élevé. Cependant, il aurait permis de couvrir tout au moins les besoins les plus urgents de la famille, par exemple, de rembourser 15 000 zlotys (près de 4 000 euros) de la dette de loyer de son minuscule logement familial (29 m²). Malheureusement, bien au contraire, l'huissier a saisi une partie de son extrêmement modeste pension d'invalidité, en lui laissant environ 720 zlotys (moins que 200 euros) par mois, pour 4 personnes.

Pour comble de malheur, dernièrement, on lui a diagnostiqué une tumeur du sein et elle souffre d'une ophtalmie purulente, un danger mortel pour ce qui reste de sa vue.

Eh bien, Messieurs Marek Jurek, Roman Giertych et d'autres catholiques, dans leur miséricorde infinie, feront tout pour retarder le versement du dédommagement et aboutir à un état où les trois enfants d'Alicja n'auront plus rien à manger, sans parler de l'expulsion dont elle est théoriquement déjà menacée. Ils réclament la révision du procès à Strasbourg et réussiront à ruiner définitivement la réputation de la Pologne. Il faut ici souligner la force de caractère d'Alicja qui s'était battue presque 7 ans pour qu'on lui rende raison. Elle est une des nombreuses Polonaises auxquelles on a refusé leurs droits dans le cadre de la loi anti-avortement restrictive. Mais elle est une de ces rares personnes qui ont eu la force de traverser le parcours tourmenté d'un procès durant de longues années devant des tribunaux polonais partiaux et injustes. La Fédération polonaise de *Planning familial* avec sa présidente Wanda Nowicka l'on soutenue pendant ce temps difficile.

Sauvons-la, elle et ses enfants.

Élisabeth Ackermann

Le compte bancaire en euros :

Bank Handlowy SA.W Warszawa

ul. Senatorska 16

00-923 Warszawa - Pologne

Swift Code: CITI PLPX

Alicja Tysiac

42 1030 0019 0109 7848 1534 0645

le collectif *Droit des femmes* interpelle le président de la République à propos des violences à l'égard des femmes

Monsieur le président de la République.

Vous venez d'être élu président. À ce titre, nous nous permettons de vous interpeller à propos de la loi cadre contre les violences faites aux femmes élaborée par le *Collectif national droits des femmes*.

Malgré une prise en compte plus importante de ces violences par la société française depuis notamment la publication de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France en 2000, une femme meurt encore tous les trois jours sous les coups de son conjoint, 48 000 viols sont perpétrés par an et seulement 8 % des victimes portent plainte. Nous pourrions citer beaucoup d'autres chiffres encore.

Cette situation nous paraît pour le moins problématique. Elle n'est pas problématique parce qu'il manque des lois pour **réprimer** les violences faites aux femmes. Pour l'essentiel, ces lois existent. Pour l'essentiel seulement, car le gouvernement précédent a "retoqué" une disposition prévue dans la proposition de loi de la sénatrice communiste Nicole Borvo et du sénateur socialiste Roland Courteau, loi finalement adoptée en avril 2006 : la prise en compte des violences psychologiques au sein du couple.

Curieusement, la France reconnaît les violences psychologiques au travail, sous la dénomination de harcèlement moral, mais pas dans le couple. Or, les Nations unies et l'Union européenne, elles, les reconnaissent. Pourquoi ? Le mystère reste pour nous entier. Il aurait été vraiment nécessaire de voter cette mesure, mais le gouvernement en a décidé autrement.

Non, ce qui nous manque en France, c'est une véritable volonté politique pour appliquer ces lois. Ce qui nous manque, c'est une compréhension approfondie du scandale que représente, au XXI^e siècle, le fait que plus de la moitié de la population est susceptible de subir des violences de la part de l'autre. Nous exagérons ? Pas du tout. Chacun-e condamne évidemment les violences faites aux femmes dans l'absolu, mais dès qu'il s'agit d'un cas concret, on trouve toujours des explications et/ou des excuses à l'agresseur : elle a provoqué, elle avait une attitude ambiguë, etc. La tolérance sociale est là, bien présente...

Ces violences s'appuient sur toutes les discriminations et infériorités que vivent les femmes dans la société et ce, depuis des millénaires. Ce que nous, féministes, nommons la domination masculine. Elles constituent, encore et toujours, un contrôle social sur les femmes. Elles sont perpétrées dans tous les milieux sociaux, sans distinction de catégorie socio-professionnelle, d'origine ou de nationalité. Les

chiffres le prouvent. Et aussi là, dans les mêmes proportions, où on les soupçonnerait le moins, dans les milieux favorisés, où les travailleurs sociaux interviennent difficilement.

Nous, féministes, qui sommes proches des femmes victimes, nous savons que ces femmes se battent tous les jours pour recouvrer leur autonomie, leur capacité à agir, leur dignité. Elles sont des citoyennes qui ont été bafouées dans leurs droits. Nous les aidons dans ce combat car rien n'est plus détestable que d'être enfermées dans un statut de victime. Mais nous menons aussi tous les jours le combat plus global contre la domination masculine qui ne fait que légitimer ces violences.

Si l'État (de qui doit venir l'impulsion des politiques d'importance) veut mettre en œuvre une véritable volonté politique de lutte contre ces violences, il doit se doter d'un ensemble de mesures qui montrent la cohérence systémique de ces violences – soubassement de la domination masculine et un de ses effets les plus dévastateurs. Après plus de trois décennies de luttes féministes, nous pouvons affirmer que sans une prise en compte globale des rapports d'oppression/domination, rien ne pourra avancer de façon significative. Il nous faut des mesures **nationales, gravées dans la loi**, qui concernent la prévention (retoquée aussi dans la loi du 4 avril 2006), la sensibilisation, l'accueil des victimes et leur hébergement, les aides financières, professionnelles, psychologiques, sociales, en matière de logement, de santé, la formation des professionnel-le-s, la prise en compte des effets des violences dans la sphère du travail, le droit d'asile pour les femmes menacées hors de France, le traitement judiciaire et notamment l'articulation civile et pénale, le "traitement" des agresseurs, le développement de la recherche dans ce domaine, et la prévention de la récidive, la protection d'urgence des femmes en danger, etc.

En d'autres mots, il nous faut une loi-cadre qui prenne en compte l'ensemble de ces exigences impérieuses et qui permettra de bouleverser l'appréhension de la société sur ces questions. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions avancer. Bien sûr, cela coûtera cher, mais bien moins que l'ensemble de ces violences et leurs effets.

Le *Collectif national pour les droits des femmes* a rédigé une proposition de loi-cadre en ce sens. Il s'associe avec d'autres structures féministes pour vous la joindre. Il espère avoir emporté votre adhésion et que vous mettiez tout en œuvre pour la faire aboutir dans un avenir proche.

lettre du collectif dont la majorité des organisations qui le composent sont signataires

copie à Madame la ministre de la Justice, Garde des Sceaux

14-15-16
septembre

Fête de l'Humanité

23 novembre

Assemblée des femmes du PGE

23 et 25
novembre

Congrès du PGE

7 et 8
décembre

Congrès extraordinaire du PCF

**bon courage
à toutes et tous
pour la suite
et aussi...
bonnes vacances**

FÊTE DE L'HUMANITÉ

Dans le cadre de la poursuite de notre engagement solidaire avec les femmes du monde, nous mettons tout en œuvre pour accueillir, dans un débat à l'Agora de la fête, Madame Marisela Ortiz, responsable de l'association *Que nos filles rentrent à la maison*, que nous avons rencontrée le 13 mars. Nous vous avons relaté l'ampleur du massacre des jeunes filles et enfants dans la région de Chihuahua à Ciudad Juarez au Mexique dans le bulletin d'avril. Nous avons pris l'engagement d'entretenir des liens de solidarité et de faire connaître la situation de ces femmes. La Fête de l'Humanité est donc un lieu privilégié pour construire plus largement cette solidarité.

Un deuxième débat concernant la situation des femmes en France et notamment dans le cadre de la dite conférence, citée plus haut, sur les inégalités femme/homme au travail, pourrait être accueilli par la fédération des Hauts-de-Seine. Ce serait l'occasion de porter le fer contre les inégalités au travail en organisant à la Fête une première rencontre sur ces questions.

Les infos vous seront transmises au fur et à mesure.

Tee-shirts

Des **tee-shirts Égalité** sont à votre disposition. Nous avons pris cette initiative pour deux raisons : rendre plus "visible", plus attractif notre engagement lors de manifestations publiques de tous types dans tous lieux et permettre à notre commission de dégager de l'argent pour le Parti. Le coût est de 10 euros.

Vous pouvez les commander, par téléphone, auprès d'Élisabeth Ackermann, au 01 40 40 11 74 ou nous renvoyer le bon de commande ci-dessous.

BON DE COMMANDE tee-shirts Égalité

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____